



SECTION AQUA-FORME INSCRIPTIONS 2021-2022

➤ LES DOSSIERS COMPLETS HORS CERTIFICAT MEDICAL SERONT TRAITÉS DANS L'ORDRE D'ARRIVÉE

RENSEIGNEMENTS : TEL : 07 60 44 14 94 EMAIL : CONTACT@SCMCAQUA-FORME.FR

Renouvellement **Nouvel Adhérent** **Demande d'Attestation employeur**

NOM (en capitales)			DATE DE NAISSANCE	.../.../....
PRENOM (en capitales)			SEXE	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
ADRESSE (en capitales)	RUE		CODE POSTAL	VILLE
TELEPHONE EMAIL (en capitales)	FIXE	PORTABLE	EMAIL	

En application des articles 37 & 38 de la loi 84-610 du 16 juillet 1984, le SCMC informe ses adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer leur pratique sportive.

Le dossier d'inscription doit comporter :

- ✓ **Bulletin d'inscription daté et signé, une enveloppe timbrée à votre adresse, la cotisation complète en 1,2, ou 3 chèques, avec des montants sans centime, établis à l'ordre du SCMC Aqua-forme (encaissement à partir de fin septembre)**
- ✓ **Une photo d'identité obligatoire uniquement pour le stade nautique,**
- ✓ **Un justificatif de domicile pour les personnes habitant Chatillon (téléphone, EDF...)**

Dossier à adresser : SCMC Aqua-forme – Stade Municipal 35 Avenue Clément- Perrière 92320 Châtillon

ATTENTION Pass sanitaire obligatoire contrôlé à chaque entrée par un agent de la ville et le protocole sanitaire sera envoyé ultérieurement

Certificat médical :

Il est obligatoire, pour la section aquaforme au premier cours auquel vous participerez et doit être daté de moins de 3 mois à la date du 11/09/2021 autorisant la pratique de l'aquagym et la mention « autorisée pour pratiquer l'aqua-bike: faute de présentation du certificat médical à votre premier cours, l'accès au bassin ne vous sera pas autorisé

Je déclare :

- me conformer aux dispositions prévues par les statuts et le règlement intérieur du SCMC Aqua-forme : douche et port du bonnet obligatoire, les chaussures sont interdites dans le vestiaire et le bassin, seuls sont autorisés les claquettes et ou chaussures aquatiques.

- Port du masque obligatoire dès l'entrée à langevin et ou au stade nautique. Pour langevin le masque est obligatoire jusque dans les vestiaires

- être informé(e) que l'ensemble des prestations ou cours prévus en début d'année sportive est entendu forfaitairement.

- La cotisation ne pourra en aucun cas être remboursée en cours d'année.

- Pas de rattrapage de cours possible en cas d'absence personnelle et d'indisponibilité du bassin indépendant de la volonté du SCMC Aqua-forme Les modifications pouvant intervenir en cours de saison impliquant des changements au regard des prévisions annoncées ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement, en particulier lorsque ces modifications sont liées à l'indisponibilité des installations sportives indépendantes de la volonté du SCMC Aqua-forme.

Jacques Lacourt, Président du SCMC, attire votre attention sur le fait que les responsables du club et de sa section Aqua-forme, agissent à titre bénévole. Il vous demande de respecter leur engagement et de les aider dans leur action.

Fait à le Signature

Précédée de la mention lu et approuvé



SECTION AQUA-FORME INSCRIPTIONS 2021-2022

LES DOSSIERS COMPLETS HORS CERTIFICAT MEDICAL SERONT TRAITÉS DANS L'ORDRE D'ARRIVÉE

RENSEIGNEMENTS : TEL : 07 60 44 14 94 EMAIL : CONTACT@SCMCAQUAFORME.FR

Les dates de début des cours vous seront précisées lors de la confirmation de votre inscription

ATTENTION PASS SANITAIRE VALIDE OBLIGATOIRE

AQUA GYM			
Choix des cours AQUAGYM	1^{er} choix SN : Stade nautique LW : Langevin Wallon	2^{er} choix SN : Stade nautique LW : Langevin Wallon	3^{er} choix SN : Stade nautique LW : Langevin Wallon
1 cours / semaine			
2ème cours semaine			

AQUA BIKE			
10 SÉANCES DE 30 MINUTES PAR TRIMESTRE A LANGEVIN WALLON			
Vous avez la possibilité de réserver un, deux ou trois trimestres			
	1 ^{er} TRIMESTRE	2ème TRIMESTRE	3ème TRIMESTRE
<u>VENDREDI SOIR</u> Choisir 3 horaires possibles	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :
<u>SAMEDI MATIN</u> Choisir 3 horaires possibles	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :



INFORMATIONS SAISON 2021-2022

TARIFS 2021 / 2022 DOCUMENT A CONSERVER PAR L'ADHERENT(E)

ATTENTION PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE CONTROLE A CHAQUE ENTREE PAR UN AGENT DE LA VILLE

AQUA – GYM				AQUA – BIKE	
	ADULTES		ETUDIANTS (-25ans) Sur présentation de leur carte		MONTANT DE LA COTISATION
	1 cours par semaine	2 cours par semaine	1 cours par semaine	2 cours par semaine	
CHATILLON	144€	228€	99€	165€	114€ pour un trimestre
HORS CHATILLON	165€	255€	114€	186€	129€ pour un trimestre
CHATILLON					330€ pour trois trimestres pris en une seule fois
HORS CHATILLON					375€ pour trois trimestres pris en une seule fois

CRENEAUX HORAIRES 2021 / 2022

LES HORAIRES SONT SOUS RESERVE DE L'ACCORD DE L'OMEPS ET DU STADE NAUTIQUE

AQUA – GYM					
PISCINE	LUNDI Jour 1	MARDI Jour 2	MERCREDI Jour 3	JEUDI Jour 4	VENDREDI Jour 5
STADE NAUTIQUE CHATILLON - SN 57, rue Jean Bouin Prévision de démarrage : Le 23/09/2021				18h30 – 19h15 19h20 – 20h05 20h10 – 20h55	
LANGEVIN-WALLON CHATILLON - LW 13, rue Henri Gâtinot Prévision de démarrage : Le 20/09/2021	18h15 – 19h00 19h05 – 19h50 20h00 – 20h45 20h50 – 21h35	17h25- 18h10 18h15 – 19h00 19h05 – 19h50 20h00 – 20h45	17h40 - 18h25 18h30 – 19h15 19h20 – 20h05 20h15 – 21h00	18h15 – 19h00 19h05 – 19h50 20h00 – 20h45	18h15 – 19h00 19h05 - 19h50

Les cours d'aquagym de 20h50 sera maintenu que s'il y a suffisamment d'inscrits

AQUA – BIKE						
LANGEVIN-WALLON CHATILLON - LW 13, rue Henri Gâtinot	1er Trimestre Prévision de démarrage vendredi 17/09/2021 samedi 18/09/2021		2ème Trimestre Prévision de démarrage vendredi 07/01/2022 samedi 08/01/2022		3ème Trimestre Prévision de démarrage vendredi 08/04/2022 Samedi 09/04/2022	
	VENREDI	20H 00 20H 35 21H 10				
SAMEDI	09H 00	09H 35	10H 10	10H 50	11H 30	12H 05 12H 40
Les cours d'aquabike de 21h10 et de 12h40 seront maintenus que s'il y a suffisamment d'inscrits						

RAPPEL IMPORTANT !

- La cotisation ne pourra en aucun cas être remboursée en cours d'année.
- L'ensemble des prestations ou cours prévus en début d'année sportive est entendu forfaitairement.
- Le certificat est obligatoire au premier cours auquel vous participerez et doit être datée de moins de 3 mois à la date du 11/09/2021 autorisant la pratique de l'aquagym et la mention autorisée pour pratiquer l'aqua-bike
- Douche et port du bonnet obligatoires
- Les chaussures sont interdites dans le vestiaire et le bassin, seuls sont autorisées les claquettes et ou chaussures spécifiquement aquatiques.